



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES BOUCHES DU RHÔNE DE BASKETBALL LA PENNE SUR HUVEAUNE

LE SAMEDI 22 JUIN 2024

**ASSEMBLEE
GENERALE**
CD13

SAMEDI 22 JUIN 2024 A 14H00
Gymnase de la Colombe
La Penne sur Huveaune

B.C.R.

ORDRE DU JOUR

- Accueil, émargement et Vérification pouvoir et qualification
- Allocution de bienvenue de la Présidente et Présentation des Invités
- Rapport de la Présidente de la commission électorale Madame Sylvie Souchon
- Ouverture de l'Assemblée Générale Elective
- Rapport Moral : bilan mandature
- Prise de parole Secrétaire Générale
- Rapport financier 2023-2024
- Rapport des Vérificateurs aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice (saison 2023-2024)
- Présentation du budget prévisionnel pour le prochain exercice saison 2024-2025 et règlement financier 2024-2025.
- Nomination des vérificateurs aux comptes.
- Intervention fédérale : Frédérique Prud'homme

- Présentation des candidats
- Élection des membres du Comité Directeur
- Election à la présidence par le Comité Directeur puis par les clubs
- Élection des délégués

- Les grands axes de la mandature 2024-2028
- Intervention président du CDOS13 : Dominique Abadie
- Intervention Président de la Ligue Sud : Jean Pierre Bruyère

- Remise des récompenses

- Conclusion de la Présidente

- Apéritif d'honneur

➤ **Prise de parole de la Présidente, Frédérique Prud'homme :**

Présentation des invités par la Présidente

- ✓ Monsieur l'adjoint aux sports Monsieur Christophe Yacoub
- ✓ Monsieur Dominique Abadie, président du CDOS13
- ✓ Monsieur Jean Pierre Bruyère, Président de la Ligue Sud Basket Ball
- ✓ Monsieur Patrick Maurin, Président du club BC Pennois Basket Ball, club hôte

Remise d'un souvenir de notre Assemblée à Monsieur l'adjoint aux sports, Monsieur Yacoub, au Président du club hôte ainsi qu'à Monsieur Jean Pierre Bruyère et Monsieur le Président du CDOS13, Dominique Abadie.

➤ **Prise de parole de la Présidente de la commission électorale, Sylvie Souchon.**

La Présidente de la Commission d'Accueil et de contrôle, Sylvie Souchon, chargée de la vérification des « pouvoirs » à l'Assemblée Générale transmet les résultats suivants à la Présidente et à l'assemblée :

Pour la saison 2023-2024 :

- ✓ 55 Clubs présents sur 68 clubs décomptés
- ✓ 8 Hors associations présents sur 19 décomptés

pour un total de 11685 voix

Le quorum exigible est égal à $12910 : 2 + 1 = 6456$ voix

Le quorum est atteint avec **11685** voix

L'Assemblée Générale peut délibérer.

Le procès-verbal est annexé au présent compte- rendu. (Annexe 1)

➤ **Ouverture de l'Assemblée Générale Elective**

➤ Présentation du Rapport Moral par la Présidente

Messieurs les élus, Chers présidents, Chers amis,

Par cette dernière AG de mandature, nous clôturons ensemble une saison bien riche en désagréments certes, mais aussi en enseignements et en émotions diverses.

Une aventure humaine sans précédent que seul le milieu associatif peut nous procurer ...

Certains d'entre vous ont ou vont passer la main ; De nouvelles équipes se sont mises en place au sein de vos structures.

Soyez tous remerciés pour le temps donné, sans compter, et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants.

A titre personnel, je dédie ce moment de bilan et de retrouvailles avec nos clubs :

- *A ma « petite mère » qui nous a quittés début avril après 1 an et demi de lutte contre la maladie. L'accompagnement de cette douloureuse sortie est devenu une **priorité** parmi ... les autres priorités et ce ne fût pas simple.*

Mais aussi, je le dédie :

- *A tous vos proches, familles ou amis du basket, qui ont compté pour votre parcours et qui vous ont également quittés cette année...*

POUR EUX TOUS, JE VOUS INVITE A OBSERVER UNE MINUTE DE RECUEILLEMENT, QU'ILS VEILLENT A LA SERENITE DE NOS TRAVAUX ET NOUS ACCOMPAGNENT DE LEUR BIENVEILLANCE.

Merci

Je ne peux passer sous silence la croissance exponentielle du nombre de licenciés au sein de

Notre Fédération : 615 896 licences compétition + 130 300 licences contacts (OBE)

Notre Ligue : 32 857 licences compétition + 9473 licences contacts

Notre CD13 : 13 017 licences compétition + 5717 licences contacts

*Notre comité est positionné comme le **6^{ème} du territoire français** si on inclut les licences concernant tous les élèves touchés par l'OBE.... Preuve en est, si besoin, que notre souci du développement reste bien présent dans l'ADN Bucco Rhodanien.*

Nos aînés, Edmond, Jean Louis et les autres, tous précurseurs de cette croissance, sont fiers de nous, j'en suis persuadée...

*+ 4% d'augmentation par rapport à 22/23 qui fût déjà une année prolifique
Dans ce pourcentage, on note l'augmentation sensible de nouvelles arrivées en jeunes filles : **6% en JF pour seulement 3% en JG**
Enfin, en découle également une augmentation du nombre d'équipes engagées cette saison : **+17 en féminin et + 22 en masculin***

Je prends le temps d'un focus sur les résultats de nos équipes CF seniors :

- **FOS PROVENCE BASKET** : notre tête de pont qui a courageusement obtenu son maintien en PRO B et que l'on remercie pour le rayonnement territorial et la mutualisation de certains de nos projets.
- Nos demoiselles de **MARTIGUES SPORTS** qui se maintiennent également en NF1, dans une division plus qu'exigeante
- En NM2, **PSB13** a frôlé l'exploit d'aller jusqu'au titre. **SMUC** et **ROUSSET** se maintiennent
- En NM3, **VENELLES BC** se maintient fièrement, **l'IE Istres/Sausset** descend. Pour **l'USO ROGNONAS** court passage en NM3 pour une accession directe en NM2 !
- En NF2, le **SMUC** dont l'équipe est en restructuration a connu une année difficile et descend en NF3
- En NF3, joli parcours de **ROUSSET** qui se hisse à la 4^{ème} place

Vous avez pris connaissance du rapport d'activité de l'ensemble de nos commissions,

*Aussi je ne reviendrai sur « **notre cœur de métier** » que pour adresser mes plus sincères remerciements à tous les présidents de commissions et leurs équipes, tous bénévoles, qui n'ont eu de cesse, pendant ces 4 ans, de garder le respect des règlements et celui de l'Intérêt Général en point de mire.*

Certes ce dernier n'est pas toujours le vôtre mais nous avons toujours essayé, chaque fois que possible de mieux comprendre et de nous adapter dans le respect cadre établi.

La richesse de nos travaux et nos débats démocratiques en Bureau et Comité directeurs ont pu préserver l'intérêt de tous.

Un grand merci pour leur engagement aux membres du CODIR qui nous quittent :

- **A Lucie, Margot, Sabine, Eva ;**
- **A Rémi** pour avoir accepté, malgré sa charge de travail, d'accompagner la technique

- A **Alex** pour l'exercice plus que délicat des désignations durant ces dernières années.
 - Petit focus sur nos plus anciens qui ont beaucoup donné et laisse la main : **Daniel, Valentin, Jean Louis et Francis**, nos « dinosaures » qui sont l'histoire de notre comité !
 - **REMERCIEMENT** tout particulier, avec votre accord à tous, à **ISA**, une dame qui a dépensé son temps sans compter pour que la maison CD13BB fonctionne du mieux possible ces 8 dernières années.
 - . Cette fonction indispensable qu'elle a su appréhender, au fil des mois, en se formant, en créant du lien avec tous, en s'appropriant tant de dossiers...
 - . La gestion commune, avec François, de « **L'Opération Nouveau Siège** » et le suivi au quotidien de cette intendance délicate.
 - . **La communication et la création des visuels spécifiques** pour que rayonne, chaque fois que besoin, notre comité et toutes les actions mises en place par nos commissions.
 - . L'engagement fédéral au sein de la commission Clubs et Territoires afin de mieux appréhender la nébuleuse des **rapprochements de clubs** et ainsi être une ressource fiable pour les nôtres.
- « L'ADVERSITE A FAIT GRANDIR NOS EXPERIENCES DE BENEVOLES MAIS LE BATEAU A TOUJOURS GARDE LE CAP, GRACE A TA DISPONIBILITE, TA RIGUEUR ET TON ENGAGEMENT DE TOUS LES INSTANTS »**

Le fonctionnement de notre maison « CD13BB » ne serait rien sans la présence, aux côtés des élus bénévoles, de **nos salariés**, tous engagés au service de nos clubs et de nos projets.

Merci **Val, Cathie, Sandrine, Jordy, Guillaume**, qui j'espère nous reviendra, **Didier** qui nous a quittés en mars pour de nouveaux projets personnels et **Serge** qui nous a nouvellement rejoints pour compenser ce départ dans une période plus que dense pour nous.

Merci également à notre jeune garde :

Matthis, alternant, **Djo** et **Shayan** en mission de services civiques

C'EST GRACE A VOUS QUE TOUS NOS PROJETS SE REALISENT, ICI, DANS LE CD13

Adoption du rapport moral à l'unanimité

- **Prise de parole d'Isabelle Gerard, Secrétaire Générale :**

Chers Présidentes et Présidents de Clubs, chers membres du comité directeur, chers salariés du Comité,

Ce n'est pas mon habitude de prendre la parole lors des assemblées générales, mais aujourd'hui est un jour particulier pour moi.

Je ne suis pas candidate pour cette prochaine mandature, c'est pourquoi je souhaitais prendre la parole aujourd'hui.

Ces huit ans de mandat ont été riches humainement et sportivement parlant.

Je souhaite d'abord remercier l'ensemble des bénévoles des Clubs avec qui j'ai collaboré, travaillé en espérant vous avoir aidés du mieux possible afin que le Basket puisse prospérer dans vos clubs.

Je souhaite également remercier les membres du comité directeur pour notre collaboration tout au long de ces années. Nous avons œuvré ensemble dans l'intérêt de nos clubs et du basket.

Mes remerciements vont également aux salariés du Comité avec qui j'ai travaillé pendant ces 2 mandats et un remerciement particulier à Valérie et Cathie avec qui j'ai collaboré quotidiennement. Sans elles, je n'aurais pu mener à bien toutes mes missions.

Je remercie particulièrement Frédérique Prud'homme, présidente du comité qui a su il y a huit ans me faire confiance en me confiant, la mission de secrétaire générale ; j'espère y avoir répondu et avoir été à la hauteur de ses attentes.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne continuation, j'aurai plaisir à vous revoir, peut-être sur un terrain ou pour d'autres missions.

➤ **Rapport financier**

Prise de parole de François Hutin, trésorier général, qui présente les différents documents financiers.

✓ Exécution du budget 2023-2024 : le rapport financier est adopté à l'unanimité

✓ Rapport des vérificateurs aux comptes, Guy Seguin et Céline Lopez :

Le rapport aux comptes est approuvé

✓ Présentation du budget prévisionnel 2024-2025 :

Adoption à l'unanimité

✓ Présentation du règlement financier 2024-2025 :

Adoption à l'unanimité

✓ Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison 2024-2025 :

Céline Lopez, Guy Seguin et Nordine Filali sont validés dans cette mission à l'unanimité.

Comité des Bouches-du-Rhône de Basket-Ball



**RAPPORT FINANCIER
2023 / 2024**

Saison 2023 – 2024

RAPPORT FINANCIER

Introduction :

Ce dossier financier qui vous a été envoyé par mail comprend, outre les pièces réglementaires certifiées par notre expert-comptable conseil, le présent rapport financier avec ses deux parties, exécution du budget 2023-2024 et le budget prévisionnel 2024-2025 et enfin le règlement financier 2024-2025.

Exécution du Budget 2023 - 2024

Les pièces comptables jointes détaillent l'exécution de ce budget, je vous en cite les données les plus importantes.

- *Notre compte de résultat qui est le rapprochement entre nos dépenses et nos recettes est, cette année positif pour un montant de 165 880 € (La saison précédente positive de 1 767 €).*
- *Les charges se montent à 1 006 402 € en hausse de 19,33 % (+ 163 050 €)*
- *Les produits se montent à 1 722 282 € en hausse de 38,71 % (+ 183 180 €)*

Ce résultat est positif et en forte progression par rapport à la saison dernière. Cela est dû à la vente de nos anciens locaux de la rue d'Arcole pour un montant net de 136 298 €.

Sans la vente de nos anciens locaux, le bénéfice serait de 29 582 €.

La progression historique du nombre de licenciés (13 000) a généré une augmentation de notre part sur les ventes de licences d'un montant de 55 975 €.

Les 136 298 € de la vente de la rue d'Arcole sont mis de côté afin de compenser les charges annuelles des amortissements de nos nouveaux locaux de Bouc Bel Air (cette année pour un montant de 29 000 €).

Afin d'optimiser le fonctionnement du comité et de ses commissions, le Comité Directeur a validé la création d'un poste de Directeur/trice Territorial.

J'ai fait une demande de subvention à l'ANS au titre de la professionnalisation pour un montant de 30 000 € (10 000 € par an pendant 3 ans).

Le Directeur/trice aura aussi pour mission d'aller chercher d'autres subventions et financements privés dans un souci d'autofinancement.

Afin de pérenniser la situation financière du Comité et financer ce nouvel emploi,

Le Comité Directeur a donc décidé afin d'augmenter notre part du socle des licences de 0.50 €, et de 0.50 € notre part sur les extensions.

En outre, je vous rappelle comme chaque année, qu'il est aussi indispensable pour le Comité d'avoir une avance en trésorerie correspondant à environ la moitié de notre budget comme fonds de roulement afin de pouvoir payer le premier acompte des licences à la Ligue d'environ 100 000 € avant que les clubs nous aient payé leurs premiers acomptes et de pouvoir faire face à toutes autre charges imprévues...

La saison prochaine, les clubs pourront encore bénéficier des dispositifs de la carte Collégien de Provence (jusqu'à 100 € possible) et du PASS'SPORT (50 €).

Comme chaque année, je tiens à remercier Sandrine GUIDONE pour sa rigueur et son professionnalisme.

Budget Prévisionnel 2024-2025

Le montant total du budget est porté à 1 000 000 €.

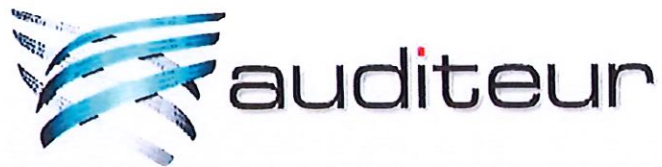
Charges	
Licences mutations ré-affiliations	550 000 €
Achats matériels	50 000 €
Fonctionnement, déplacements et autres frais...	80 000 €
Impôts et taxes	5 000 €
Salaires et charges	245 000 €
Dotations aux amortiss. et provisions	30 000 €
Subventions, aides et autres charges	40 000 €
Total des charges	1 000 000 €
Produits	
Licences, mutations, licences T...	830 000 €
Subvention CNDS	25 000 €
Subventions Fonctionnement Conseil Dept 13	20 000 €
Autres produits (engagements, ré-affiliation, etc.)	125 000 €
Total des produits	1 000 000 €

Le règlement financier 2024-2025

Il a été construit afin d'équilibrer les comptes de la saison 2024/2025 tout en préservant ceux des clubs.

Hormis le socle et les extensions qui ont augmenté de 0,50 € et la création d'une pénalité pour non-respect de la charte des entraîneurs, les engagements et autres frais n'ont pas changés.

**HUTIN François
Trésorier Général**



Philippe ARNAUD

Philippe ASTIER

Experts-comptables

Commissaires aux comptes

148 Traverse de la Martine
Parc de la Verrerie Bt A2
13011 MARSEILLE

☎ 04 91 23 01 23
FAX 04 91 22 02 49
contact@auditeursas.com

COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL
1686 CHEMIN DE SAUVECANNE

13320 BOUC BEL AIR

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/05/2023 au 30/04/2024

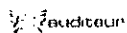
Activité principale de l'association :

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à MARSEILLE
Le 30/05/2024

PHILIPPE ARNAUD
EXPERT COMPTABLE

PHILIPPE ARNAUD
EXPERT COMPTABLE
148 TRAVERSE DE LA MARTINE
PARC DE LA VERRERIE
13011 MARSEILLE



148 TRAVERSE DE LA MARTINE
PARC DE LA VERRERIE
13011 MARSEILLE
04 91 23 01 23
R.C.S. 130110240

AUDITEUR SAS
148 TRAVERSE DE LA MARTINE
PARC DE LA VERRERIE
13011 MARSEILLE
04 91 23 01 23

COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL

1686 CHEMIN DE SAUVECANNE

13320 BOUC BEL AIR

COMPTES ANNUELS du 01/05/2023 au 30/04/2024

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 10

AUDITEUR SAS
148 TRAVERSE DE LA MARTINE
PARC DE LA VERRERIE
13011 MARSEILLE
04 91 23 01 23

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL
1686 CHEMIN DE SAUVECANNE
13320 BOUC BEL AIR

relatifs à l'exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

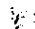
- Total du bilan,	1 211 247 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	948 921 Euros
- Résultat net comptable,	165 880 Euros

Fait à MARSEILLE
Le 28/05/2024

PHILIPPE ARNAUD
EXPERT COMPTABLE

ARNAUD Philippe

PHILIPPE ARNAUD
EXPERT COMPTABLE
148 TRAVERGE DE LA MARTINE
PARC DE LA VERRENE
13011 MARSEILLE

 **auditeur**

148 TRAVERSE DE LA MARTINE
PARC DE LA VERRENE
13011 MARSEILLE
T 04 91 28 01 23
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2024 12			Exercice N-1 30/04/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	817	817				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	161 300		161 300	161 300		
	Constructions	379 676	46 116	333 559	357 410	23 851	6.67
	Installations techniques Matériel et outillage	5 781	1 844	3 937	3 241	695	21.45
	Autres immobilisations corporelles	55 360	20 644	34 716	40 738	6 022	14.78
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	602 934	69 422	533 512	562 690	29 178	5.19	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	48 026	1 283	46 743	54 556	7 813	14.32
	Autres créances	1 294		1 294	2 324	1 029	44.30
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	625 009		625 009	387 941	237 068	61.11	
Charges constatées d'avance (3)	4 688		4 688	2 071	2 617	126.36	
Total III	679 018	1 283	677 735	446 892	230 843	51.66	
Comptes de Régularisation							
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 281 952	70 705	1 211 247	1 009 581	201 665	19.98	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/04/2024	12	30/04/2023	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise		6 098		6 098		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées		152		152		
	Autres réserves						
	Report à nouveau		374 658		372 891	1 767	0.47
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		165 880		1 767	164 113	NS
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		37 855		46 173	8 318	18.01	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I		584 643		427 081	157 562	36.89	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		360 287		378 981	18 695	4.93
	Emprunts et dettes financières divers		62 215		61 498	717	1.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		141 298		119 337	21 961	18.40
	Dettes fiscales et sociales		24 610		17 206	7 404	43.03
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		70		5 478	5 408	98.72
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		38 124			38 124	
	Total IV		626 603		582 500	44 103	7.57
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 211 247		1 009 581	201 666	19.98

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

588 480 582 500

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

AUDITEUR SAS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/04/2024	12	30/04/2023	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	818 062		664 547		153 515	23.10
Production vendue de Biens et Services	130 859		114 447		16 411	14.34
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	66 400		49 500		16 900	34.14
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 188				4 188	
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	2				2	
Total I	1 019 512		828 494		191 017	23.06
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	551 130		441 680		109 451	24.78
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 518		6 997		1 479	21.14
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	158 500		160 163		1 662	1.04
Impôts, taxes et versements assimilés	6 175		6 940		766	11.03
Salaires et traitements	157 033		138 224		18 809	13.61
Charges sociales	39 880		37 970		1 911	5.03
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	29 142		27 095		2 047	7.55
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 283		1 188		95	7.98
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association	2 431		4 020		1 589	39.53
Autres charges (2)	40 194		13 045		27 148	208.11
Total II	991 287		837 323		153 964	18.39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	28 224		8 829		37 053	419.68
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	2 000		11 227		9 227	82.19
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/04/2024	12	30/04/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 903		996		907	91.04
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 903		996		907	91.04
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	5 742		6 029		287	4.77
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	5 742		6 029		287	4.77
2. Résultat financier (V-VI)	3 839		5 033		1 194	23.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	26 385		2 635		29 020	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 253		2 086		2 167	103.90
Produits exceptionnels sur opérations en capital	144 615		2 317		142 299	NS
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	148 868		4 402		144 466	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	277				277	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 096				9 096	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	9 373				9 373	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	139 495		4 402		135 093	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	1 172 282		845 120		327 163	38.71
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 006 402		843 353		163 050	19.33
Solde intermédiaire	165 880		1 767		164 113	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	165 880		1 767		164 113	NS

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Dérogations	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Evaluation des amortissements	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 211 246.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un excédent de 165 879.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2023 au 30/04/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, le Comité a cédé son siège social historique du 12 rue d'Arcole à Marseille.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes : NEANT

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	817		
Terrains	161 300		
Constructions sur sol propre	467 400		5 530
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 931		1 850
Installations générales agencements aménagements divers	3 285		797
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	53 639		883
TOTAL	689 554		9 060
TOTAL GENERAL	690 371		9 060

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			817	817
Terrains			161 300	161 300
Constructions sur sol propre		93 254	379 676	379 676
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 781	5 781
Installations générales agencements aménagements divers		2 262	1 820	1 820
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		981	53 540	53 540
TOTAL		96 498	602 116	602 116
TOTAL GENERAL		96 498	602 934	602 934

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		817			817	
Constructions sur sol propre		109 989	20 285	84 158	46 116	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		689	1 155		1 844	
Installations générales agencements aménagements divers		2 385	445	2 262	568	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 801	7 257	981	20 076	
TOTAL		126 864	29 142	87 402	68 605	
TOTAL GENERAL		127 682	29 142	87 402	69 422	
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
					Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre		20 285				
Instal. techniques matériel outillage indus.		1 155				
Instal. générales agenc. aménag. divers		445				
Matériel de bureau informatique mobilier		7 257				
TOTAL		29 142				
TOTAL GENERAL		29 142				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 188	1 283	1 188		1 283
TOTAL	1 188	1 283	1 188		1 283
TOTAL GENERAL	1 188	1 283	1 188		1 283
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 283	1 188		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	1 283	1 283	
Autres créances clients	46 743	46 743	
Personnel et comptes rattachés	1 050	1 050	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	235	235	
Débiteurs divers	10	10	
Charges constatées d'avance	4 688	4 688	
TOTAL	54 009	54 009	

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	360 287	360 287		
Fournisseurs et comptes rattachés	141 298	141 298		
Personnel et comptes rattachés	13 441	13 441		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 069	11 069		
Autres impôts taxes et assimilés	100	100		
Groupe et associés	62 215	62 215		
Autres dettes	70	70		
Produits constatés d'avance	38 124	38 124		
TOTAL	626 603	626 603		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 742			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 436			

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 120
Dettes fiscales et sociales	18 024
Total	153 144

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 688
Total	4 688
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	38 124
Total	38 124

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Equipements sportifs mis à disposition par la ville de Marseille : 24 180 euros.

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2024

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 17 Juin 2023 à La Ciotat, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des comptes du comité départemental relatif à l'exercice clos le 30 avril 2024.

Madame PRUD'HOMME et Monsieur HUTIN ont mis à notre disposition, en temps voulu, l'ensemble des documents comptables et pièces justificatives nécessaires à la bonne exécution de notre mission.

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels selon les normes en vigueur ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

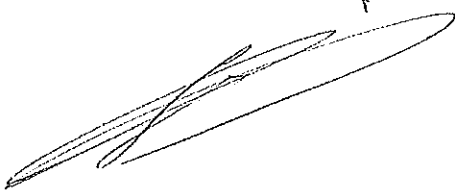
Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine du comité départemental des Bouches du Rhône à la fin de cet exercice.

En conclusion, nous proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus au trésorier pour les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2024.

Fait à Bouc Bel Air, le ... 2024

Les vérificateurs des comptes

Guy SEGUIN

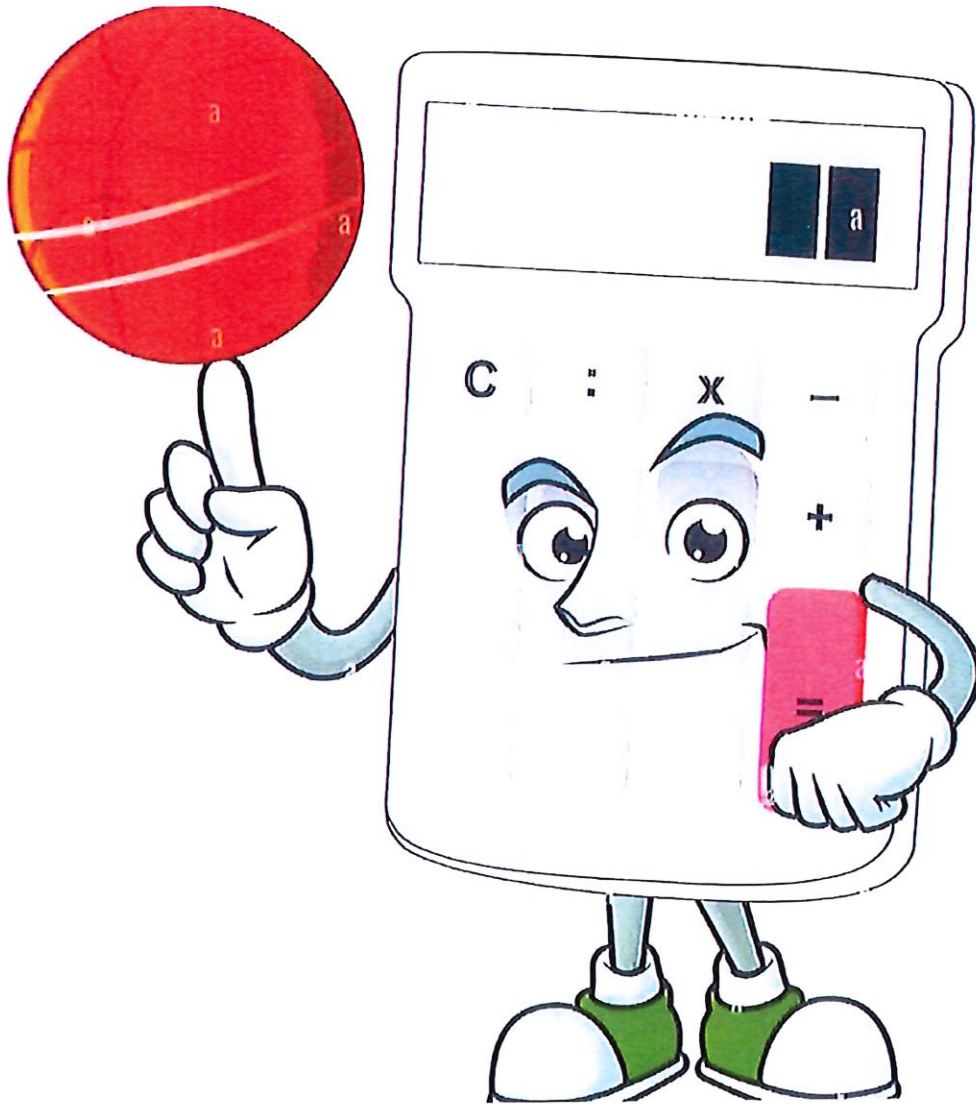


Céline LOPEZ



REGLEMENT FINANCIER

2024-2025





CD13

AFFILIATIONS & REAFFILIATIONS

2024-2025	ASSOCIATION 5x5 - 3x3 - VSE	ASSOCIATION sous convention	Etablissement 5x5 - 3x3 - VSE
DUREE CONVENTION	1 an NON	1 an OUI	1 an OUI
COUT nouvelle structure 1ère année	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Affiliation part FFBB	112,80 €	112,80 €	112,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	18,60 €	18,60 €	18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	18,60 €	18,60 €	18,60 €
2eme année d'affiliation	0,00 €	150,00 €	150,00 €
Affiliation part FFBB	0,00 €	112,80 €	112,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	0,00 €	18,60 €	18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	0,00 €	18,60 €	18,60 €
3eme année d'affiliation	0,00 €	150,00 €	150,00 €
Affiliation part FFBB	0,00 €	112,80 €	112,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	0,00 €	18,60 €	18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	0,00 €	18,60 €	18,60 €
COUT RENOUVELLEMENT STRUCTURE MOINS DE 50 LICENCIES	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Affiliation part FFBB	112,80 €	112,80 €	112,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	18,60 €	18,60 €	18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	18,60 €	18,60 €	18,60 €
COUT RENOUVELLEMENT STRUCTURE PLUS DE 50 LICENCIES	225,00 €	0,00 €	150,00 €
Affiliation part FFBB	187,80 €		112,80 €
Affiliation part Ligue Régionale	18,60 €		18,60 €
Affiliation part Comité Départemental	18,60 €		18,60 €
Suspension ou retrait affiliation	NON		NON
Procédure renouvellement	Via le formulaire édité annuellement sur FBI par le CD Possibilité refus par BF	Pôle Clubs et Territoires Possibilité refus par BF	Pôle Clubs & Territoires



CD13

TARIFS LICENCES ASSURANCES

	PRATIQUES	CATEGORIES	Part FFBB	Part LR	Part CO	FFBB + LR + CO	ASSURANCES			
			2024-2025	2024-2025	2024-2025		2024-2025	A	B avec U	C
CLUB	SOCLE POUR TOUT LICENCIÉ EN CLUB									
	Licence club		14,00 €	12,50 €	14,00 €	40,50 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €	
	Licence club avec Pratique VaE						Gratuit	Gratuit	A ou B + 0,36 €	
	EXTENSION POUR PRATIQUE EN CLUB									
	Joueur Compétition	US à U11		1,00 €	0,00 €	1,50 €	2,50 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
		U12 à U15		7,00 €	3,00 €	12,50 €	22,50 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
		U16 à U18		17,00 €	7,00 €	12,50 €	36,50 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
		U19 et plus		17,00 €	8,00 €	12,50 €	37,50 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
	Joueur Entreprise	U19 et plus		10,00 €	0,00 €	0,00 €	10,00 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
	Joueur Loisir	U19 et plus		10,00 €	0,00 €	8,00 €	18,00 €	2,17 €	6,27 €	A ou B + 0,36 €
	Micro Basket (Coût 6€ revenant au CO et Pas de socle)	US et moins		0,00 €	0,00 €	6,00 €	6,00 €	Gratuit	Gratuit	A ou B + 0,36 €
	EXTENSION PRÊT									
	Joueur Compétition prêté (I)	U13	gratuit	non	non	non	0,00 €			
		U14 à U15	18,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	78,00 €			
		U16 et plus	35,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	115,00 €			
AUTORISATION SECONDAIRE POUR JOUEUR COMPÉTITION EN CLUB										
Joueur Compétition AST Compétition	U13	gratuit	non	non	non	0,00 €				
	U15	15,00 €	non	non	non	15,00 €				
	U16 et plus	24,00 €	non	non	non	24,00 €				
Joueur Compétition AST Entreprise	U18									
	U19 et plus	19,00 €	non	non	non	19,00 €				
Joueur Compétition ASP Compétition	U18	gratuit	non	non	non	0,00 €				
	U19 et plus	24,00 €	non	non	non	24,00 €				
MUTATION POUR TOUT LICENCIÉ ENTRE DEUX CLUBS										
Mutation	U13	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	0,00 €				
	U14 et plus	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	60,00 €				
AUTORISATION TEMPORAIRE DE PRATIQUE										
Joueur compétition haut niveau des clubs			50,00 €	non	non					
HORS CLUB	CONTACT BASKET									
	Licence hors club Contact Basket	Toutes	gratuit	gratuit	gratuit	0,00 €	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €	
	Licence hors club Micro Basket	U3 à US	gratuit	gratuit	gratuit	0,00 €	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €	
	Basket Santé Découverte	Tout âge	gratuit	gratuit	gratuit	0,00 €				
	BaskeTonik Découverte	à partir 13 ans	gratuit	gratuit	gratuit	0,00 €				
	Basket Inclusif Découverte	Tout âge	gratuit	gratuit	gratuit	0,00 €				
	Licence hors club Juniorleague 3x3	U18	18,00 €	non	non	18,00 €	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €	
	Licence hors club Superleague 3x3	U19 et plus	33,00 €	non	non	33,00 €	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €	
	Centre Génération Basket	U7 et Plus	gratuit	non	non	0,00 €				
	Pass hors club pour un événement sportif - jouer 1 Open Start 3x3 - ou participer à 1 Camp Basket	U18	2,00 €	non	non	2,00 €	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €	
		U19 et plus	5,00 €	non	non	5,00 €	0,56 €	2,16 €	A ou B + 0,36 €	
	Licence hors clubs Agent Sportif AGTSP			600,00 €	non	non	600,00 €			



CD13

REGLEMENT FINANCIER		Euro €
DEFINITIONS		
COMMISSIONS - D.O. (1)		
- Droit fixe de participation: Il comprend, la cotisation annuelle au Comité 13, abonnement au D.O. l'expédition par mail,		250,00 €
ABONNEMENT MAGAZINE BASKET-BALL		
- Franco (Métropole et Outre Mer)		75,60 €
- Etranger		84,70 €
ENGAGEMENTS (1)		
- Engagements équipe seniors (masc et fém)		160,00 €
- Engagements équipe (ELITE / INITIE) U20-U17 (masc et fém)		130,00 €
- Engagements équipe (ELITE / INITIE) U15-U13 (masc et fém)		75,00 €
- Engagements équipe (ELITE / INITIE) U11 (masc et fém)		55,00 €
- Engagements équipe (DETENTE-INITIATION) U17 (masc et fém)		85,00 €
- Engagements équipe (DETENTE-INITIATION) U15-U13 (masc et fém)		50,00 €
- Engagements équipe (DETENTE-INITIATION) U11 - Challenge découverte (masc et fém)		35,00 €
- Engagements équipe Challenge découverte (masc et fém)		30,00 €
- Engagements équipe championnat corporatif (masc et fém)		40,00 €
- Engagements équipe championnat 3*3 jeunes (masc et fém)		40,00 €
- Engagements équipe championnat 3*3 U10 et plus (masc et fém)		60,00 €
PENALITES (3)		
- Non présentation de licence Toutes Catégories (Masc et Fém)		15,00 €
- OTM / Arbitres / Délégués de club non licenciés		20,00 €
- Absence délégué de club		60,00 €
- Entraîneur pas ou mal qualifié		40,00 €
- Joueur pas ou mal qualifié		40,00 €
- Tenue joueur non conforme au règlement de la FFBB		40,00 €
- Transmission e-marque non effectuée ou résultats non saisis (dimanche soir au plus tard)		40,00 €
- Non respect charte de l'entraîneur		250,00 €
- Forfait simple (Toutes catégories et divisions)		80,00 €
- Forfait 3*3 series		40,00 €
- Forfait Coupe CD13		40,00 €
- Forfait général (Toutes catégories et divisions)		150,00 €
- Non participation PHASE FINALE CHAMPIONNAT		100,00 €
- MATCH perdu par PENALITES		80,00 €
- Non réponse à une demande de dérogation au bout de 12 jours		30,00 €
- Dérogation hors délai entre 21 et 12 jours		30,00 €
- Dérogation hors délai moins de 12 jours		60,00 €
- Pénalité de retard de paiement de la caisse préqualification par mois de retard		+ 20 %
- Absence à l'Assemblée Générale		100,00 €
- Absence à une réunion obligatoire		60,00 €
- Courrier nécessitant l'envoi d'un recommandé avec accusé de réception		30,00 €
- Retard de + de 1 mois paiement acomptes licences		+ 40 %
RECLAMATIONS ET SANCTIONS (3)		
- Réclamation - Dépôt de la réclamation (si non justifiée = dépôt acquis au CD13)		80,00 €
- Réclamation - Confirmation de la réclamation (complément pour recevabilité)		100,00 €
- Faute technique		80,00 €
- Faute disqualifiante sans rapport		80,00 €
FOURNITURES (1)		
- Demandes de Rencontres Internationales		15,00 €
DOCUMENTS A TELECHARGER sur SITE INTERNET COMITE ou FFBB		
- Codo de jeu à télécharger sur site FFBB		gratuit
- Demande de surclassement Régional/National(bien) et exceptionnel (jeune)		gratuit
- Imprimés divers: Demande de Licences, Changement de nom, fusion, enl / Union		gratuit
DEPLACEMENTS et AUTRES FRAIS		
- Frais de déplacement en véhicule au 1er Juin 2023 (Euro par Km)		0,50 €

Renvois:

(1) - Ces éléments sont à régler au comptant lors de la commande ou lors du dépôt des dossiers. Sans règlement un dossier est considéré comme incomplet et mis en attente.

(2) - Les licences sont à régler aux dates fixées par les calendriers d'appels de fonds, établis et envoyés par la trésorerie selon les modalités retenues par le bureau directeur du CD13. Attention aux pénalités de retard de paiement.

(3) - Les amendes, pénalités financières, etc. infligées par les commissions, sont à régler d'office, et au plus tard dans les quinze jours qui suivent la notification (D.O. ou lettre spécifique); la date du D.O. ou de la lettre constitue l'origine du délai de paiement. Le Club qui ne se conformerait pas à ce point de règlement, aura, in ou les rencontres, méritant les pénalités, déclarées perdues par pénalité sportive, jusqu'à la régularisation ou définitivement s'il y a récidive (sans préjudice des sanctions de l'article 614 des RG). Les contestations éventuelles sont à présenter à la Trésorerie qui saisira la commission compétente si nécessaire.

RAPPEL très important: Par principe et en application des articles 614 du règlement général FFBB:

a) Les factures émises par la trésorerie doivent être payées à réception. Pour toutes précisions sur la facture vous devez vous adresser à la trésorerie du Comité. Si vous en contestez l'objet ou la teneur, exposez vos observations et justifications clairement et au plus tôt. Les problèmes éventuels seront ainsi réglés plus facilement.

b) Pour vos commandes d'imprimés utilisez le bon de commande établi pour la saison. Il facilite la gestion de chacun et constitue une facture provisoire sans ambiguïté.

Voilà en Comité Directeur le : 27/05/2024

➤ **Informations fédérales**

- L'assemblée générale électorale de la FFBB
- Les JOP de Paris 2024
- Les assurances fédérales

➤ **Présentation des candidats**

31 candidatures pour 30 postes à pourvoir.

Un rappel des modalités de l'élection est fait.

55 clubs et 8 HA pour 11685 voix participent au vote :

Liste des candidats :

CANDIDATURES ELECTION COMITE DIRECTEUR

NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
ABOUDOU	HOUSSEIN	LABEDAN	VALERIE
BARBUSSE	Jean Christophe	LEMAIRE	VINCENT
BATAILLE	PATRICIA	LESPINAY	Jean Philippe
BENAROS	MARTINE	LUPI	ROBERT
CHANFI	SAID	MAURIN	PATRICK
CHETTI	MOURAD	MARTIN	ERIC
DEBAUDRINGHIEN	GAETAN	MOHAMED	KARIMA
DELSANTO	PHILIPPE	PATENOTTE	MARION
DIAKHITE	OUSMANE	PRUD'HOMME	FREDERIQUE
FASANO	JANIE	RIVIECCIO	REMY
HERMANN	PIERRE	SEGUIN	DENISE
FASANO	Laurent	SYLVESTRE	THIERRY
HUTIN	FRANCOIS	THOMAS	BERNARD
ISNARD- LEGRAND	GUYLAINE	WORMES	MICHELE
JAUBERT	NADINE		
KADDOURI	AMIN		
KATSURAKI	CORINNE		

Résultats :

HERMANN Pierre	10657 voix	Élu(e)
HUTIN François	10524 voix	Élu(e)
PRUD'HOMME Frederique	10356 voix	Élu(e)
JAUBERT Nadine	10246 voix	Élu(e)
SEGUIN Denise	10234 voix	Élu(e)
RIVIECCIO Remy	10226 voix	Élu(e)
PATENOTTE Marion	10167 voix	Élu(e)
LABEDAN Valerie	9777 voix	Élu(e)
KADDOURI Amin	9719 voix	Élu(e)
MARTIN Eric	9685 voix	Élu(e)
SYLVESTRE Thierry	9643 voix	Élu(e)
LUPI Robert	9602 voix	Élu(e)
WORMES Michele	9575 voix	Élu(e)
BENAROS Martine	9547 voix	Élu(e)
THOMAS Bernard	9513 voix	Élu(e)
FASANO Laurent	9295 voix	Élu(e)
MAURIN Patrick	9189 voix	Élu(e)
CHETTI Mourad	8974 voix	Élu(e)
ABOUDOOU Houssein	8924 voix	Élu(e)
CHANFI Saïd	8920 voix	Élu(e)
LEMAIRE Vincent	8874 voix	Élu(e)
MOHAMED Karima	8845 voix	Élu(e)
BATAILLE Patricia	8831 voix	Élu(e)
KATSURAKI Corinne	8790 voix	Élu(e)
FASANO Janie	8694 voix	Élu(e)
ISNARD-LEGRAND Guylaine	8621 voix	Élu(e)
BARBUSSE Jean-Christophe	8444 voix	Élu(e)
LESPINAY Jean Philippe	8429 voix	Élu(e)
DELSANTO Philippe	8416 voix	Élu(e)
DEBAUDRINGHIEN Gerard	8169 voix	Élu(e)
DIAKHITE Ousmane	3997 voix	Non élu(e)

Tous les membres sont élus au 1^{er} tour.

➤ **Proposition de la candidate validée par le comité directeur**
Frédérique Prud'homme est candidate à la présidence et est proposée après une validation à l'unanimité par le comité directeur.

Election de Frédérique Prud'homme à **93,95 % pour 10670 voix.**



Rapport des délibérations

Date assemblée : **samedi 22 juin 2024**
Lieu :

AG Comité 13 Basket-ball - 22/06/2024

Election de la présidente F.PRUD'HOMME		Adoptée
Date du vote : 22/06/2024 - 15h59	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 60	Non votés : 0	
Voix totales : 11357	Taux d'abstention : 0,0%	
Voix exprimées : 11357		
Majorité simple des voix exprimées		
1 - Pour	10670 Voix	93,95%
2 - Contre	687 Voix	6,05%

➤ Élections des délégués à l'Assemblée Générale Fédérale

Il est rappelé que les clubs dont une équipe Senior évolue en championnat de France ne participent pas réglementairement aux votes.

3 candidats :

Frédérique Prud'homme, François Hutin, Nadine Jaubert

46 clubs et 8 H.A. pour 8554 voix

Quorum exigé : 5054 voix

3 postes à pourvoir :

Sont élus :

Frédérique Prud'homme

François Hutin

Nadine Jaubert



Rapport des délibérations

Date assemblée : **samedi 22 juin 2024**
Lieu :

AG Comité 13 Basket-ball - 22/06/2024

Election des délégués : François HUTIN, Nadine JAUBERT, Frédérique PRUD'HOMME		Adoptée
Date du vote : 22/06/2024 - 16h03	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 52	Non votés : 375	
Voix totales : 8554	Taux d'abstention : 0,0%	
Voix exprimées : 8179		
Majorité simple des voix exprimées		
1 - Pour	8178 Voix	99,99%
2 - Contre	1 Voix	0,01%

➤ **Les grands axes de la mandature 2024-2028**

De nombreux projets d'envergure ont vu le jour ces dernières saisons mais il en reste tellement d'autres...

Dans mon propos sur le rapport moral, je me suis permise de vous livrer quelques remarques sur l'évolution indispensable de nos structures, Clubs et comités.

- STRUCTURATION du Comité
- PLAN de DEVELOPPEMENT TERRITORIAL et réflexion collective sur « le projet club »
- GROUPES DE TRAVAIL CLUBS/COMITES :
 - Evolution de nos offres de pratique à une population d'adhérents qui a de nouvelles attentes, moins contraignantes, plus ouvertes (loisir, bien être, santé, 5x5, 3x3) tout en conservant notre ADN compétition.
 - Plan de féminisation
- Accompagnement de nos dirigeants

Ce ne sont que quelques bribes que je souhaite introductives à un travail des membres du nouveau comité directeur mais aussi de vous tous...

➤ **Prise de parole de François HUTIN**

Suite à l'appel à candidature pour le poste de Directeur(trice) territoriale et après plusieurs entretiens, le choix s'est porté sur NATHALIE LESDEMA qui prendra ses fonctions le 16 Août 2024 au sein du Comité.

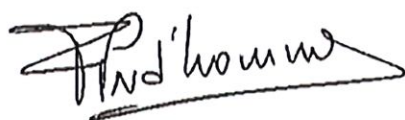
➤ **Prise de parole de Dominique Abadie, Président du CDOS13**

Présentation du groupement d'employeur

- **Prise de parole de Jean Pierre Bruyère, Président de la ligue SUD**
- **Remise des récompenses**
- **Allocution de clôture de la Présidente Frédérique Prud'homme**

L'assemblée est levée à 17H00.

La Présidente
F. PRUD'HOMME



La Secrétaire Générale
I.GERARD





Procès- verbal
Élection des délégués

Désigné par le Bureau Directeur pour former la Commission d'Accueil et de Contrôle, chargée de la vérification des « pouvoirs » à l'Assemblée Générale, Madame Sylvie SOUCHON informe la Présidence de l'Assemblée, que le nombre d'associations, régulièrement affiliées au Comité des Bouches-du-Rhône pour la saison 2023-2024, a été de :

60 clubs et 19 H.A. décomptés représentant un total de :

Le quorum exigible est égal à : $(10107 : 2+1) =$

Chargée de constater la présence des Clubs, de vérifier les « pouvoirs » après avoir requis les avis favorables de la « Trésorerie » du Comité, la Commission a fait les constats suivants :

- 1) 16 clubs + 11 H.A. pour 1553, sont réputés **absents** (y compris « pouvoirs » irrecevables).
- 2) Tous les clubs ont reçu l'aval de la trésorerie.
- 3) Tous les clubs **présents** sont autorisés à participer aux délibérations et aux votes de l'Assemblée Générale.

- Nombre de clubs **présents** à l'AG et **qualifiés** :
- Nombre de H.A. **présents** à l'AG et **qualifiés** :
- **Nombre de voix attribuées, vérifiées et validées** :

Le quorum exigé est atteint.

Remarques : Le nombre total de voix validées et le nombre de clubs déclarés présents, ont été relevés et calculés selon les pointages effectués avec les tableaux (1) remis par la « trésorerie » du CD13.

Préparés par cette dernière, ils indiquent le nombre des licenciés, celui des voix qui ont été attribuées conformément aux statuts en vigueur et les clubs en litige avec la « Trésorerie ».

La présence des clubs est attestée par les signatures apposées par leur « délégués » lors de leur enregistrement par l'accueil.

Sylvie SOUCHON
Présidente de la Commission

Procès-verbal
Vérification des pouvoirs

Désigné par le Bureau Directeur pour former la Commission d'Accueil et de Contrôle, chargée de la vérification des « pouvoirs » à l'Assemblée Générale, Madame Sylvie SOUCHON informe la Présidence de l'Assemblée, que le nombre d'associations régulièrement affiliées au Comité des Bouches-du-Rhône pour la saison 2023-2024, a été de :

68 clubs + 19 H.A. décomptés représentant un total de : 12910

Le quorum exigible est égal à $(12910 : 2 + 1) =$ 6456 voix

Chargée de constater la présence des Clubs, de vérifier les « pouvoirs » après avoir requis les avis favorables de la « Trésorerie » du Comité, la Commission a fait les constats suivants :

- 1) 13 clubs + 11 HA. pour 1225 voix, sont réputés **absents** (y compris « pouvoirs » irrecevables).
- 2) Tous les clubs ont reçu l'aval de la Trésorerie.
- 3) Tous les clubs **présents** sont autorisés à participer aux délibérations et aux votes de l'Assemblée Générale.

- Nombre de clubs présents à l'AG et qualifiés : 55

- Nombre de Hors Associations présents et qualifiés : 8 H.A.

- Nombre de voix attribuées, vérifiées et validées : 11685 voix

Le quorum exigé est atteint et la présente Assemblée Générale peut valablement siéger.

Remarques : Le nombre total de voix validées et le nombre de clubs déclarés présents, ont été relevés et calculés selon les pointages effectués avec les tableaux (1) remis par la « trésorerie » du CD13.

Préparés par cette dernière, ils indiquent le nombre des licenciés, celui des voix qui ont été attribuées conformément aux statuts en vigueur et les clubs en litige avec la « Trésorerie ».

La présence des clubs est attestée par les signatures apposées par leur « délégué » lors de leur enregistrement par l'accueil.

Madame Sylvie SOUCHON
Présidente de la Commission

